



Pour les Personnels des SPIP, le CTI de 183€, c'est niet ! Un affront en forme de mépris !

Au lendemain d'une journée d'action nationale des personnels des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation, le constat est sans appel : une très large majorité des agents publics travaillant dans les SPIP affirment leur appartenance à la filière socio-éducative. Par leurs actions, ils ont démontré le caractère indissociable de l'accompagnement social avec leurs missions de réinsertion et de mise en œuvre des mesures propres à favoriser la prévention de la récidive.

En dépit du mouvement des terrains et des argumentaires présentés par les **organisations syndicales CGT-IP et UFAP UNSa Justice**, le gouvernement aurait finalement arbitré en réunion interministérielle le mardi 5 avril 2022, qu'aucun corps de l'administration pénitentiaire ne serait concerné par le dispositif du CTI de 183 euros. Circulez, il n'y a rien à voir !

Pour autant, la Chancellerie et les services du Premier Ministre continuent de faire le mort, expliquant que ces arbitrages ne seraient toujours pas définitifs. Qui dit vrai, qui joue la montre, qui n'a pas le courage de l'annonce ?

De là à penser que le garde des Sceaux n'a pas soutenu (ou alors sans grande conviction) la revendication des personnels des SPIP à bénéficier de ce Complément de Traitement Indiciaire au regard de leurs missions et du travail quotidien qu'ils mènent auprès des personnes qui leur sont confiées, il n'y a qu'un pas que nos organisations syndicales franchiront aisément.

Il faut dire que les personnels n'ont pas eu que des alliés dans cette bataille pour la reconnaissance de la réalité de leurs métiers et des besoins de la population pénale. L'orientation académique de l'ENAP exclusivement centrée sur un certain pan de la criminologie anglo-saxonne, soutenue et traduite dans le RPO1 par la Sous-Direction de l'Insertion et de la Probation, diffuse au niveau interministériel une vision de nos métiers totalement hors-sol.

Par ailleurs, la communication illisible du SNEPAP-FSU et son souci d'emmener coûte que coûte les DPIP à la catégorie A+ – s'il le faut au détriment des autres corps – n'a pas permis d'aboutir à un front uni des organisations syndicales représentatives.

Pire, leur positionnement contribue à brouiller les pistes et légitime les orientations idéologiques de la DAP.

Enfin, FO-Justice, qui aspire pourtant à représenter les personnels des SPIP, s'est murée dans une position attentiste en espérant tirer les marrons du feu. Lorsqu'il s'agit de discuter de l'identité

professionnelle d'un corps, il n'y a qu'une seule voix légitime : celle des terrains, de celles et ceux qui prennent en charge concrètement et quotidiennement le public pénitentiaire.

Le sentiment d'abandon et de mépris ressenti par les personnels réside dans le fait que le gouvernement a préféré s'appuyer sur des arguments portés par des administrateurs et des syndicats minoritaires dans les SPIP, plutôt que ceux qui les représentent légitimement.

Et que dire de l'inégalité de traitement qui aura désormais cours au sein du Ministère de la Justice ? A contrario des SPIP, les personnels de la PJJ se voient reconnaître pour partie leur appartenance à la filière sociale et bénéficieront ainsi du CTI, pourvu qu'ils exercent au moins 50 % de leurs missions en lien avec un public difficile.

Or, rien ne permet de justifier cette différence et confirme que les personnels d'insertion et de probation ont été lâchement abandonnés en rase campagne par le garde des Sceaux et ses conseillers. Nous pouvons même redouter pour nos collègues de la PJJ une déclinaison partielle et injuste qui priverait bon nombre d'entre eux de cette revalorisation.

Au regard de ces éléments, la légitime colère des SPIP doit continuer de se faire entendre !

L'intersyndicale CGT-IP – UFAP UNSa Justice encourage donc les personnels à maintenir et amplifier encore et encore la mobilisation. Elle proposera des modalités d'action dans les jours à venir. En attendant, elle invite les collègues de toutes les antennes à poursuivre leurs actions.

Il est hors de question de se laisser voler notre identité professionnelle !

Les coups de boutoir de l'administration et de ses alliés ont assez duré ! Le temps de la riposte est venu afin d'être entendu et reconnu !

C'est ensemble que toutes et tous, nous obtiendrons cette reconnaissance et cette revalorisation légitime ! Allons les chercher !

La CGT-IP et l'UFAP UNSa Justice